

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie

Herausgeber: Service archéologique de l'Etat de Fribourg

Band: 15 (2013)

Artikel: Une villa gallo-romaine récemment découverte à Granges-Paccot

Autor: Saby, Frédéric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-681734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Frédéric Saby

Une villa gallo-romaine récemment découverte à Granges-Paccot

Lors de travaux sur le réseau d'évacuation des eaux d'une propriété privée sise au n° 22 de la route d'Agy à Granges-Paccot¹, un établissement gallo-romain jusqu'alors inconnu a été documenté par le Service archéologique². L'existence de vestiges antiques dans les environs n'était alors que supposée, car plusieurs fragments d'*imbrices* et de *tegulae* avaient déjà été retrouvés en 2004 puis 2012 sur la parcelle voisine³. La mission avait alors pour but de déterminer la présence de témoins archéologiques à l'emplacement des futurs bâtiments prévus dans le cadre de l'extension de la zone commerciale située au sud du secteur «Expo-Centre» de Forum Fribourg.

Les vestiges reconnus se situent sur le plateau d'Agy, à 3,5 m de l'angle sud-est de la maison de maître (fig. 1). Ils ont été mis au jour dans une excavation en forme de L de 2,5 x 2,2 m, destinée à localiser l'origine d'une fuite d'eau résultant de la connexion entre le chéneau de la toiture et le collecteur principal d'évacuation des eaux de la maison. Or, il s'avéra que le sondage ne recelait pas le raccordement en question, mais les restes d'un hypocauste antique perforé par une canalisation, ce qui donna au Service archéologique l'occasion d'analyser les vestiges apparents. L'entreprise responsable des travaux procéda de ce fait à l'ouverture d'un second sondage, 2 m à l'est du premier. Le raccordement cherché – et la défectuosité technique! – fut alors retrouvé, mais aucun vestige archéologique ne subsistait à cet



Fig. 1 L'intervention depuis le sud-est avec, à l'arrière-plan, M. Tschopp et son fils en compagnie de J. Monnier (à droite)

emplACEMENT, totalement bouleversé par les anciennes opérations de creuse.

Constat archéologique

Les structures archéologiques visibles dans le premier sondage se rattachent aux vestiges d'une salle d'habitation qui était chauffée par hypocauste. L'exiguïté du secteur ouvert ne permet cependant pas de reconnaître les limites de la pièce, dont les murs se situent hors de l'entreprise de fouille.

En plan, deux dallettes de pilettes en terre cuite mesurant 20x20x5 cm et l'empreinte d'une troisième apparaissent en ligne sur l'*area* (ou le sol) de la chambre de chaleur⁴ (fig. 2 et 3a). L'écartement entre les pilettes étant de 40 cm, l'*en-traxe*⁵ se monte à 60 cm, ce qui suppose

l'existence de dalles de couverture de même dimension – 60 cm de côté ou deux pieds, d'où leur nom de *bipedales* – pour supporter la base du sol de l'hypocauste (*suspensura*). Bien que les écarts entre les pilettes puissent varier de 20 cm à 1,4 m au sein de l'Empire⁶, les mesures prises à Granges-Paccot sont très conformes à celles qui caractérisent les hypocaustes documentés dans nos régions, par exemple à Marly/Les Rapettes FR⁷, Vallon/Sur Domptier FR⁸ ou encore Vuadens/Le Briez FR⁹. L'*area* de l'hypocauste se présente sous l'aspect d'une chape de mortier maigre de couleur beige grisâtre, de 15 cm d'épaisseur au maximum. Elle est constituée d'un mélange de graviers calibrés entre 1 et 2 cm de grosseur, et sa surface est sommairement lissée. L'existence d'un lit de pierres sous-jacent jouant le

rôle de radier stabilisateur est possible, mais aucun aménagement de ce type n'a été observé. Le sol de la chambre de chaleur fait en outre état de nombreuses nuances de couleur beige orangé, qui correspondent à des traces de rubéfaction. Ces impacts se sont manifestement formés suite à des chocs thermiques, ce qui pourrait indiquer que le *praefurnium* ne se trouve pas très éloigné de la zone de fouille. En outre, une fine couche de charbon de bois (fig. 3b, K1) contaminée par quelques nodules de mortier tapisait la surface dégagée de l'*area*. Ce type de strate, qu'il n'est pas rare de rencontrer, se formait à l'intérieur des chambres de chaleur consécutivement à la combustion des matériaux; à l'époque, ces dépôts devaient cependant être régulièrement curés afin d'entretenir l'hypocauste et de garantir son bon fonctionnement (tirage). Tout porte dès lors à croire qu'il s'agit là de résidus de combustion en relation avec la dernière utilisation de l'hypocauste, hypothèse que renforce l'épaisse couche de limon de couleur brun noirâtre de 40 cm qui recouvre les vestiges (fig. 3b, K2). Cette strate renferme de nombreux éclats de tuiles très fragmentés (5 à 10 cm), quelques débris de *tubuli* utilisés ici pour l'évacuation des fumées du chauffage, des nodules de mortier de chaux et au tuileau, des points de charbon et quelques morceaux d'enduits peints présentant trois couches successives (fig. 4). La première, un mélange de mortier de réglage qui est conservé sur 15 à 22 mm d'épaisseur et se compose de mortier au tuileau de couleur brun rougeâtre, résulte de l'étape de travail initiale, qui consistait à recouvrir le parement d'un mur afin d'obtenir une surface plane, prête à recevoir l'enduit. La deuxième montre un enduit d'accrochage constitué de mortier chaulé finement tamisé, de couleur beige grisâtre, de 10 à 15 mm d'épaisseur. Elle correspond à la phase suivante, à savoir le lissage du mur avant de pouvoir «tirer» l'enduit. La troisième couche, de finition et appelée *intonaco*, se présente sous la forme



Fig. 2 Restes de l'hypocauste coupé par le tuyau d'évacuation des eaux de toiture

d'une fine pellicule de chaux de couleur blanche, de 2 mm d'épaisseur; c'est l'encausture proprement dit, que l'on tirait à la truelle et qui donnait un aspect brillant à la surface d'une paroi, avant de recevoir, ou non, un décor peint. On signalera enfin qu'aucun fragment de dalle

de la *suspensura* n'a été mis au jour dans les couches conservées. Ce constat tend à nous faire envisager un tri opéré dans le cadre d'une phase de travail en relation avec le démontage et la récupération des matériaux: les fragments de tuiles reconnus sont en effet de petite taille et les blocs de maçonnerie inexistant. Par conséquent, l'épaisse strate K2 (voir fig. 3b) est vraisemblablement à interpréter comme un remblai mis en place consécutivement au démontage de l'hypocauste, soit, en d'autres termes, à son abandon définitif. La couche qui la surmonte (voir fig. 3b, K3) mesure 25 cm d'épaisseur et présente une matrice de limon sableux de couleur brune, totalement exempte de matériel si l'on fait exception de rares nodules de mortier et de terre cuite. Elle pourrait être identifiée comme un remblai ayant servi de niveau d'installation pour la construction de la maison actuelle

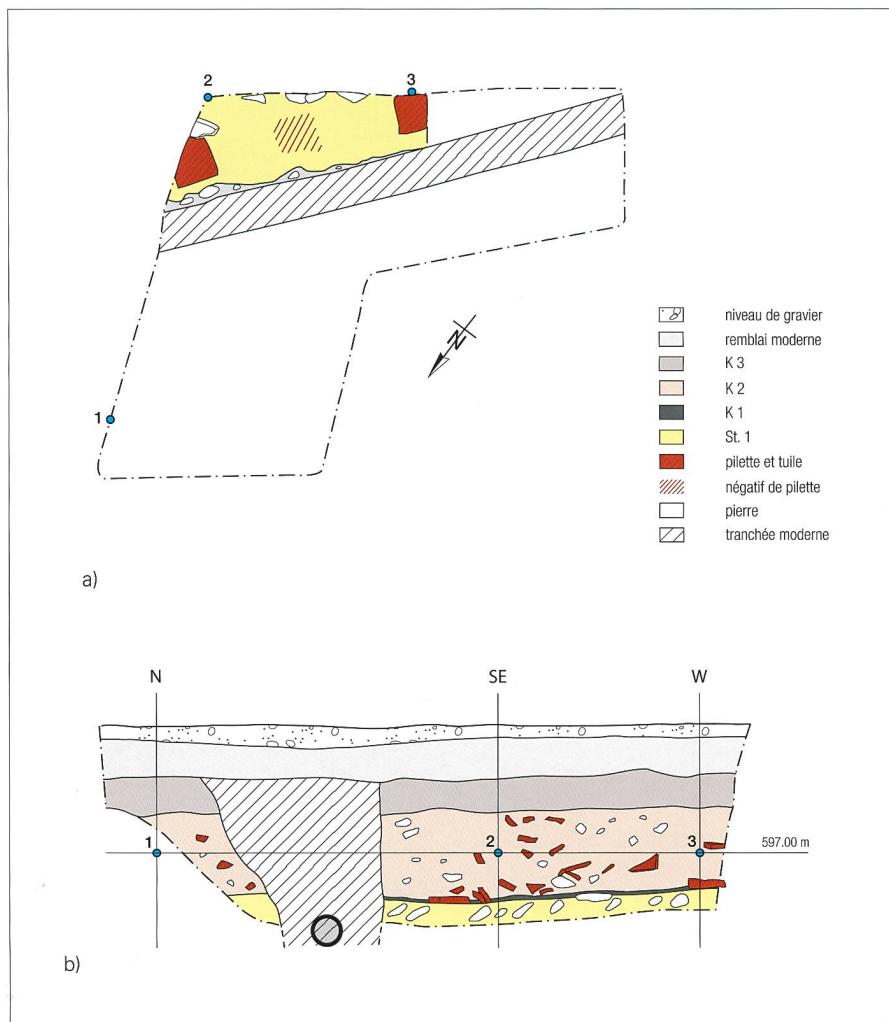


Fig. 3 Plan des vestiges (a) et coupe stratigraphique (b) (1:40)

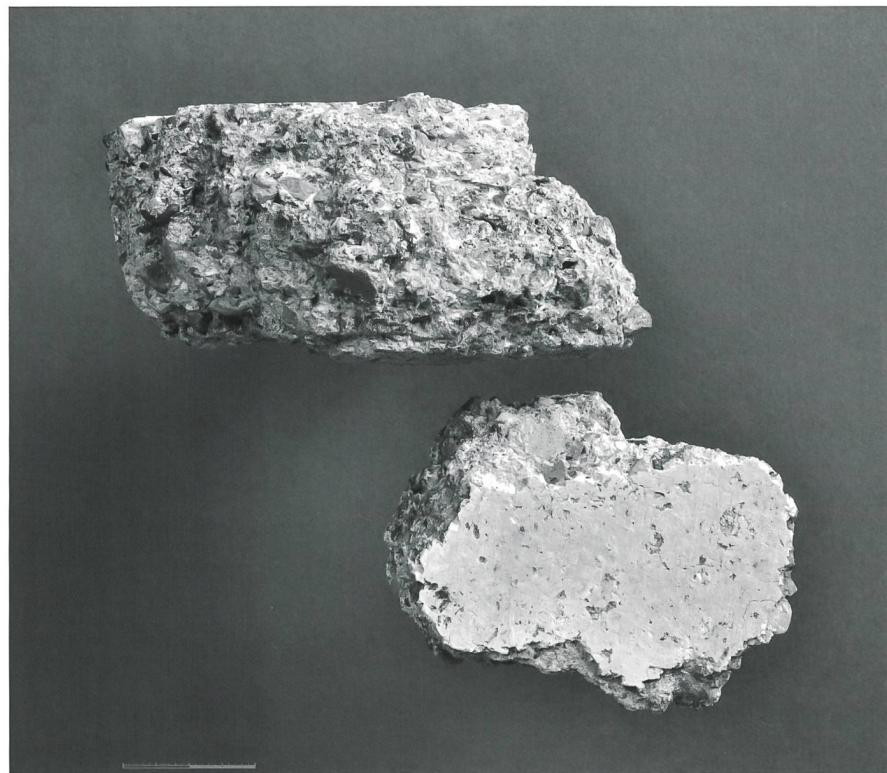


Fig. 4 Fragments d'enduits blancs avec couche de mortier d'accrochage au tuileau

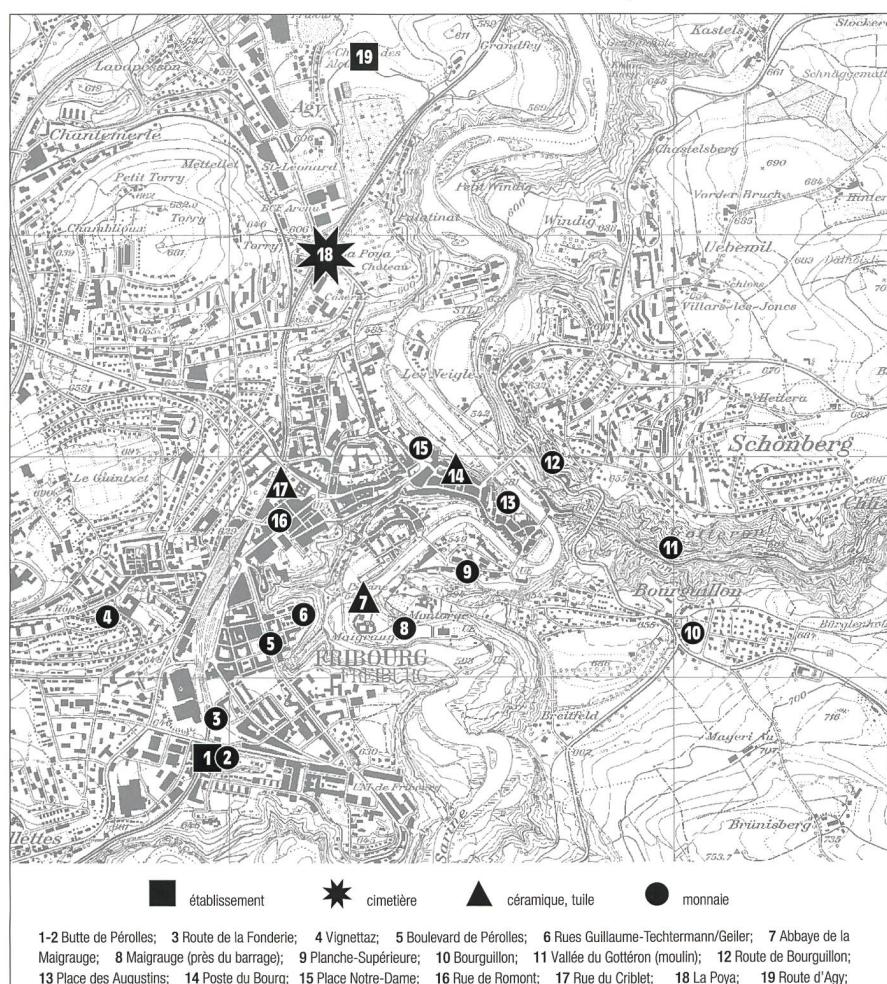


Fig. 5 Carte de répartition des découvertes romaines sur le territoire de la ville de Fribourg (1-18) et de la commune de Granges-Paccot (19)

(fin XIX^e siècle?), voire d'un bâtiment plus ancien. La coupe stratigraphique est scellée par un remblai stabilisateur constitué de cailloutis, de sable et de chaux, sur lequel s'étale le sol de circulation extérieur de la maison, constitué de gravier.

L'occupation romaine du territoire

La présence de vestiges gallo-romains à Granges-Paccot porte à deux, voire trois, le nombre d'établissements attestés sur la rive gauche de la Sarine, à Fribourg et à proximité de la ville. Si l'on prend en compte les fragments de tuiles épars (*tegulae* et *imbrices*) et les monnaies isolées, ce sont près de vingt points de découverte qui figurent aujourd'hui sur la carte archéologique de Fribourg et de ses proches environs (fig. 5).

La première villa romaine connue a été localisée en 1861 sur le plateau de Pérolles, lors du creusement de la voie de chemin de fer Fribourg–Villars-sur-Glâne¹⁰. A cette époque, plusieurs maçonneries avaient été dégagées, de même qu'une monnaie datée de 307 après J.-C., de l'empereur Constantin I¹¹. L'existence d'une deuxième villa romaine est supposée à la Poya, suite à la réalisation de la caserne en 1949. Le programme de construction militaire donna en effet l'occasion de recueillir un lot abondant de céramique typique de la fin du I^{er} et de la première moitié du II^e siècle de notre ère. Ce mobilier, brûlé et déformé sous l'action d'une intense chaleur, provenait à l'évidence d'un cimetière à incinération dépendant d'un habitat dont la localisation précise n'est pas connue.

L'intervention menée à Granges-Paccot permet aujourd'hui d'identifier un autre édifice du genre, et la présence d'un hypocauste témoigne indubitablement qu'il s'agit d'un bâtiment résidentiel d'un certain standing. Les données corroborant un lien entre la villa d'Agy et une zone funéraire manquent encore et il serait

hasardeux de mettre en relation le cimetière à incinération de la Poya avec notre établissement. Ce dernier en est effectivement éloigné de plus d'un kilomètre, distance jugée trop importante par rapport à celle qui sépare habituellement les bâtiments résidentiels de leurs complexes funéraires. A titre de comparaison à l'échelle régionale, la nécropole d'Arconciel/Pré de l'Arche FR se situe moins de 300 m de la *pars urbana* dont elle dépendait, tout comme celle d'Avenches/En Chaplix VD¹² implantée à même distance de l'imposante villa du Russalet qui s'élevait directement à la sortie orientale de la capitale des Helvètes. Toutes deux étaient ceintes par ailleurs d'un mur d'enclos, caractéristique architecturale commune à la grande majorité des

volontiers sur le flanc oriental qui marque une légère pente vers le nord-est. Hélas, la zone a été profondément bouleversée par des constructions modernes ainsi que par une gravière qui n'ont apparemment livré aucune trouvaille.

La présence d'une source à proximité pourrait expliquer le choix du lieu d'implantation de la villa. L'eau y arrive en effet naturellement en abondance, et alimente une fontaine d'agrément au fort débit (plus de 50 litres/minute), qui prend place dans la partie occidentale du jardin de la maison sise à la route d'Agy 22. D'après les propriétaires, le point d'eau prend naissance à 800 m environ en direction de l'ouest et distribuait jadis la ferme d'Agy, un rural aujourd'hui démolie dont l'emprise, proche du site, se remarque dans le paysage grâce à un bosquet. Un rapide coup d'œil sur les plans de cadastre laisse apparaître que ladite ferme s'étirait le long d'une route orientée plein nord, flanquée de deux allées d'arbres et déjà reportée sur la carte de Stryiensky (fig. 6). Cette ancienne voie, que recoupe aujourd'hui le chemin d'accès à la propriété, se repère toujours grâce à une surélévation de terre qui marque la topographie du lieu, juste à l'avant du bosquet. Son tracé très rectiligne aurait-il pu reprendre un axe plus ancien qui desservait l'établissement antique? Serait-ce là un tronçon de la voie qui, une fois passé le plateau de Granges-Paccot, descendait jusqu'à La Sonnaz avant de remonter à la hauteur de Pensier pour rejoindre la villa de Barberêche? La surveillance des travaux engagés à l'avenir au sud de Forum Fribourg pourrait peut-être apporter des éléments de réponse(s). Quant à la datation des vestiges mis au jour à Granges-Paccot, elle ne doit probablement pas être antérieure à la fin du I^{er} siècle. C'est en effet à partir de cette période que le chauffage par hypocauste dans les bâtiments d'habitation, élément de confort qui sera généralisé dans les parties résidentielles au cours des II^e et III^e siècle de notre ère, apparaît dans nos régions.

¹ CN 1165, 578 303 / 185 831 / 595. C'est grâce à l'appel de M. le Dr Martin Tschopp que nous nous sommes rendu à son domicile; son accueil très chaleureux nous a permis de documenter les vestiges dans un remarquable esprit de collaboration. M. Tschopp étant décédé deux semaines après notre intervention, nous adressons nos sincères remerciements à Mme Vera Balasova, son épouse et propriétaire des lieux, et lui adressons ici, ainsi qu'à son fils, toute notre sympathie.

² La fouille a eu lieu les 17-18.10.2012. Je remercie ici Emilie Rossier et Jacques Monnier (SAEF) pour leur collaboration.

³ Parcille voisine n° 603, située à l'ouest: AF, ChA 1994, 1995, 67; Pour plus d'informations sur les découvertes de 2004 et de 2012: M. Mauvilly – L. Dafflon – P. Grand, *Granges-Paccot/Agy, Diagnostic archéologique*, rapport du 24 avril 2012 déposé au SAEF, [Fribourg 2012].

⁴ La chambre de chaleur correspond à l'espace qui se trouve sous la *suspensura*; l'air chaud arrivant depuis la chambre de chauffe (*praefurnium*) circule entre les pillettes avant de se diffuser dans la pièce à chauffer, au moyen de briques creuses (*tubuli*) installées dans les parois de celle-ci.

⁵ L'entraxe se calcule du centre d'une pillette au centre de la suivante.

⁶ J.-M. Degbomont, *Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé*, Liège 1985, en particulier 99-101.

⁷ AF, ChA 1985, 1988, 35-57, fig. 29.

⁸ AF, ChA 1987/1988, 1991, 105-112, fig. 160.

⁹ C. Buchillier, «Vuadens/Le Briez au cours des siècles, à la fois lieu de vie et ultime demeure», CAF 13, 2011, 4-57, en particulier 21-32.

¹⁰ P.-A. Vauthey, «Fribourg avant Fribourg, les Gallo-Romains dans la ville», CAF 9, 2007, 14-23, en particulier 15-17.

¹¹ AEF-PG 2, V, 7a.

¹² P.-A. Vauthey, «La nécropole romaine d'Arconciel/Pré de l'Arche FR», AS 15.2, 1992, en particulier 83.

¹³ D. Castella – L. Flutsch, «Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-en Chaplix VD», AS 13.1, 1990, 2-30, fig. 1.

¹⁴ P.-A. Vauthey, voir note 10, 15-19.

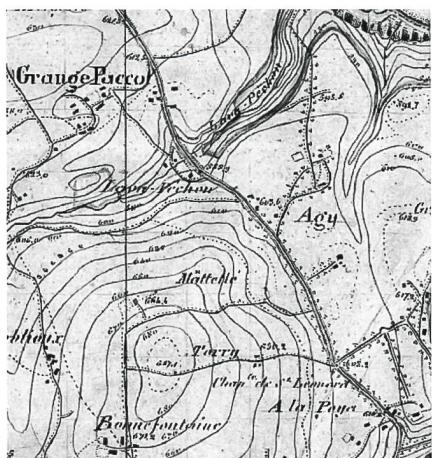


Fig. 6 Extrait de la carte d'Aleksander Stryiensky, 1851 (© Etat de Fribourg)

nécropoles antiques et qui constituera à l'avenir l'un des éléments de recherche lors des fouilles menées sur la commune de Granges-Paccot. Faute d'indice supplémentaire et à l'instar de Pierre-Alain Vauthey¹³, nous n'envisageons donc pas de rattacher pour l'instant le cimetière de la Poya au bâtiment résidentiel de la route d'Agy, mais à un établissement situé, pourquoi pas, sous le château actuel de la Poya; la question reste ouverte. Pour ce qui concerne la zone productive de la villa (*pars rustica*), la répartition des surfaces sondées par le passé montre qu'elle n'est vraisemblablement pas à chercher à l'ouest de la fouille, mais plus